



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE / PRESS RELEASE**

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

Le 1<sup>er</sup> juin 2005

**LE COMMISSAIRE GLAUDE PROCÈDE À LA MISE EN PLACE DE LA COMMISSION**

Le commissaire G. Normand Glaude, qui préside l'Enquête publique sur Cornwall, a annoncé aujourd'hui qu'il avait entamé le processus de dotation en personnel de la Commission.

Le commissaire Glaude a été nommé en avril dernier par le procureur général de l'Ontario, Michael Bryant, pour diriger l'enquête publique indépendante sur les événements entourant des allégations d'abus sur des jeunes gens à Cornwall. Le commissaire Glaude a le mandat d'examiner la réponse du système judiciaire et d'autres institutions publiques aux allégations d'une tradition d'abus. Il examinera également des processus, des services et des programmes qui favoriseront le rétablissement et la réconciliation de la communauté.

Le commissaire Glaude procède présentement à la sélection de l'avocat de la Commission. Une fois cette sélection faite, l'avocat travaillera de concert avec le commissaire Glaude pour établir des procédures et des délais pour ceux qui désirent comparaître.

Le commissaire Glaude s'est engagé à tenir le public au courant de toutes les prochaines étapes menant aux audiences à Cornwall par le biais de mises à jour régulières via le site Web de la Commission qui sera en place avant le début des audiences. Des briefings aux médias se tiendront également avant et pendant la tenue des audiences. Entre temps, le commissaire Glaude a demandé au personnel de la Commission d'établir des adresses électroniques temporaires afin de permettre au public de communiquer avec la Commission. Les adresses électroniques sont les suivantes : [commission\\_d'enquete\\_sur\\_cornwall@jus.gov.on.ca](mailto:commission_d'enquete_sur_cornwall@jus.gov.on.ca) / [cornwall\\_inquiry@jus.gov.on.ca](mailto:cornwall_inquiry@jus.gov.on.ca)

- 30 -

**Pour plus de renseignements :**

Marie Josée Lapointe  
(613) 244-5777